

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29 JUIN 2023

Nombre de membres Nombre de membres Nombre de délégués :
du Conseil qui se trouvent - présents : 33
Communautaire : 48 en fonction : 48 - représentés : 8
TOTAL 41

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 29 juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, 1er Vice-Président.

Membres présents :

Pour la commune d'ALTORF:	Pour la commune d' ERGERSHEIM :	Pour la ville de MUTZIG :
M. Bruno EYDER, Maire	-	M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire
a	M. Denis TOURNEMAINE , Adjoint	Mme Caroline PFISTER, Adjointe
Pour la commune d'AVOLSHEIM :	Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B.:]-
M. Pascal GEHIN, Maire	M. Eric FRANCHET, Maire	~
2	(a)	-
Pour la commune de DACHSTEIN :	Pour la commune de GRESSWILLER:	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
M. Laetitia MARTZ, Maire	M. Pierre THIELEN, Maire	
*	Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
Pour la commune de DINSHEIM/BR. :	Pour la commune d'HEILIGENBERG :	Pour la commune de NIEDERHASLACH :
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire	M. Guy ERNST, Maire	Mme Marielle HELLBOURG, Maire
M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	3/	M. Laurent FARON, Adjoint
Pour la commune de DORLISHEIM :	Pour la ville de MOLSHEIM :	Pour la commune d'OBERHASLACH:
M. Gilbert ROTH, Maire	-	M. Jean BIEHLER, Maire
Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe	Mme Chantal JEANPERT, Adjointe	Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
-	M. Philippe HEITZ, Adjoint	
Pour la commune de DUPPIGHEIM :	Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	Pour la commune de SOULTZ-BAINS :
M. Julien HAEGY, Maire	(m)	M. Alain VON WIEDNER, Adjoint
, =	M. Martial HELLER, Adjoint	M. Nicolas WEBER, Adjoint
Pour la commune de DUTTLENHEIM :	1 -	Pour la commune de STILL :
M. Alexandre DENISTY, Maire	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun.	M. Alexandre GONCALVES, Maire
	M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun.	Mme Chantal SITTLER, Adjointe
=	:= '	Pour la commune de WOLXHEIM :
		Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M.	Laurent FURST	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
Mme	Laurence HOMMEL	ayant donné procuration à M. Bruno EYDER
M.	Fabien SCHMITT	ayant donné procuration à Mme Laetitia MARTZ
Mme	Sylvia FENGER HOFFMANN	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme	Marianne WEHR	ayant donné procuration à M. Denis TOURNEMAINE
Mme	Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
Mme	Christelle WAGNER-TONNER	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
Mme	Marie-Bernadette PIETTRE	ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER

Membres excusés:

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

M. Philippe BUCHMANN, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM

M. Thierry KLEIN, Adjoint de MUTZIG

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET: ADMINISTRATION GENERALE - POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL BRUCHE-MOSSIG (PETR): CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POTENTIEL ENERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE BRUCHE-MOSSIG

N° 23-48

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU les statuts du PETR Bruche-Mossig;

VU le Plan Climat Air Energie Territorial Bruche-Mossig adopté par délibération N° 202-134 du Comité Syndical du PETR Bruche-Mossig;

VU sa délibération N° 22-91 du 15 décembre 2022 approuvant le projet de territoire du PETR Bruche-Mossig;

VU la délibération n°202-134-PETR du Comité Syndical du PETR en date du 11 mai 2022 approuvant le principe d'engager une étude d'analyse approfondie des potentiels d'énergies renouvelables du territoire Bruche Mossig;

CONSIDERANT l'intérêt général de réaliser cette étude sur le territoire du PETR Bruche-Mossig;

VU subsidiairement la loi N° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et notamment son article 15 proposant aux Communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables;

VU dans ce contexte, le projet de convention de partenariat pour la réalisation d'une étude de potentiel énergies renouvelables sur le territoire Bruche-Mossig, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 29 juin 2023 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 15 juin 2023 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la séance ;

ET APRES en avoir délibéré;

à l'unanimité entérine

le projet de convention de partenariat pour la réalisation d'une étude de potentiel énergies renouvelables sur le territoire Bruche-Mossig, dans les formes et rédaction proposées,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Alain VON WIEDNER

MUNPour le Président empêché,

Le 1er Vice-Président

Jean-Luc SCHICKELE

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le :
- publication sur le site internet le : 30 juin 2023

30 juin 2023

Acte à classer

DE-23-48

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

Identifiant FAST

ASCL 2 2023-06-30T12-03-11.00 (MI246072319)

Identifiant unique de l'acte :

067-246701064-20230629-DE-23-48-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

ADMINISTRATION GENERALE - POLE D'EQUILIBRITATION CAL ET RURAL BRUCHE-MOSSIG (PETR) : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POTENTE EREMUNES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE BRUCHE-MOS CONFORME

Date de décision :

29/06/2023

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

8. Domaines de competences par themes

8.8. Environnement

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acte:

23-48 AG PETR CONVENTION DE

Multicanal : Non

Par SEGUIN Muriel

Par SEGUIN Muriel

PARTENARIAT ETUDE POTENTIEL ENERGIES RENOUVELABLES.PDF

Classer

Annuler

Préparé Transmis Date 30/06/23 à 12:03

Date 30/06/23 à 12:03

Accusé de réception

Date 30/06/23 à 12:09